

INSCRIPTION AU PERISCOLAIRE
RPI Mézens/Roquemaure
2023.2024

Inscription au restaurant scolaire

Choix des jours : Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Allergie alimentaire : Oui Non

Si oui, préciser l'allergie :

Mise en place d'un PAI : oui non

Si oui, merci de nous fournir une copie du document.

Inscription à l'ALAE (cocher les séquences sur lesquelles vous souhaitez inscrire votre enfant)

LUNDI <input type="checkbox"/> ALAE matin <input type="checkbox"/> Cantine et ALAE méridien <input type="checkbox"/> ALAE (NAP), 15h30/16h30 (gratuit) <input type="checkbox"/> Bus soir <input type="checkbox"/> ALAE jusqu'à 18h30	MARDI <input type="checkbox"/> ALAE matin <input type="checkbox"/> Cantine et ALAE méridien <input type="checkbox"/> ALAE (NAP), 15h30/16h30 (gratuit) <input type="checkbox"/> Bus soir <input type="checkbox"/> ALAE jusqu'à 18h30
MERCREDI <input type="checkbox"/> ALAE matin <input type="checkbox"/> Bus midi	JEUDI <input type="checkbox"/> ALAE matin <input type="checkbox"/> Cantine et ALAE méridien <input type="checkbox"/> ALAE (NAP), 15h30/16h30 (gratuit) <input type="checkbox"/> Bus soir <input type="checkbox"/> ALAE jusqu'à 18h30
VENDREDI <input type="checkbox"/> ALAE matin <input type="checkbox"/> Cantine et ALAE méridien <input type="checkbox"/> Bus soir <input type="checkbox"/> ALAE jusqu'à 18h30	

Les inscriptions sur les différents temps ALAE sont données à titre indicatif, vous pouvez les modifier au besoin **SAUF POUR LES CRENEAUX « Cantine et ALAE méridien ».**

L'inscription au restaurant scolaire (cantine) vaut pour l'année. L'annulation, la modification de l'inscription au restaurant scolaire n'est possible que sous un délai de 48h (cf règlement intérieur).

Accueil ALAE du mercredi :

Plusieurs possibilités :

- Accueil sur le temps méridien à Mézens de 11H30 à 13H30 pour les enfants scolarisés sur Mézens ou Roquemaure (navette bus entre les 2 sites)

- Accueil à Roquemaure de 11H45 à 18H30. Possibilité de transport en bus depuis Mézens (navette).

2 possibilités d'inscription :

* De 11H45 à 13H30 (repas + ALAE méridien)

* De 11H45 à 18H30 (repas + ALAE mercredi après-midi)

L'inscription à l'accueil du mercredi à Roquemaure fait l'objet d'une procédure particulière, via une fiche d'inscription pour chaque période entre les petites vacances scolaires (septembre à Toussaint, Toussaint à Noël...) envoyé par mail à l'ensemble des familles.